



# Heillecourt

NOTRE VILLE

Magazine d'information • Novembre 2019 • N°19 ..... [www.heillecourt.fr](http://www.heillecourt.fr)



**Janvier 2020**  
Exposition  
de Thomas Kleindienst

La ville qui bouge

p. 3  
**La langue des signes**  
au collège

Portrait

p. 4  
**Rencontre avec**  
Bertrand Rime

Association

p. 5  
**Les Archers**  
sans limite





> Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



> Sortie culturelle et gastronomique à Mirecourt pour les plus de 80 ans

## Édito

Mes chers concitoyens, le climat change, et chacun d'entre vous, aujourd'hui, en a pris conscience. Les épisodes de canicule nous rappellent l'urgence de la situation. Comme le disait notre ancien Président Jacques Chirac : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

L'information et la formation des jeunes générations à la protection de la biodiversité et de la planète commencent à porter leurs fruits, à faire prendre conscience de l'urgence qu'il y a agir, individuellement, car aucun geste en faveur du climat, si minime soit-il, n'est inutile.

C'est dans cet esprit que notre ville et la Métropole s'investissent à vos côtés pour de meilleurs résultats : découverte de la nature et des incivilités, menée par nos enseignants et nos groupes scolaires, intervention du CPIE de Nancy Champenoux, développement des espaces naturels sensibles, véritables îlots de protection de la biodiversité et d'information des jeunes et des moins jeunes.

C'est aussi le développement des voies de circulation douce avec la réalisation en cours d'une piste cyclable reliant la route de Mirecourt au parc de l'Embanie, dans le cadre des travaux de l'avenue des Érables.

Notre ville a la chance de disposer de l'immense « poumon vert » que constitue le parc de l'Embanie. Nous devons préserver cet espace qui joue un rôle important en matière de lutte contre le réchauffement climatique, la pollution de l'air, les inondations, sans oublier son esprit convivial. Il faut le respecter, le protéger. D'autres actions concernent la qualité

de l'air que nous respirons et les émissions de particules. Les transports sont à l'origine de plus de 52 % de la détérioration de cet air, et c'est pourquoi il est primordial de veiller au développement de moyens permettant la réduction du nombre de véhicules dans nos villes, sur nos routes. Le récent changement du réseau de transports en commun de la Métropole perturbe nos habitudes et n'a probablement pas atteint le degré d'attractivité escompté, malgré plusieurs interventions de ma part et l'obtention d'une situation plus acceptable que ce qui était préconisé. C'est aux élus métropolitains, relais de leurs concitoyens, qu'il appartient, dans un premier temps, de travailler pour une optimisation de ce nouveau réseau de façon à ce qu'il réponde mieux à nos attentes et nous permette de « remiser », chaque fois que possible, nos véhicules utilisés de façon individuelle.

Les bus de la ligne 12 circulent à nouveau les dimanches depuis le 27 octobre.

Chacun s'interroge sur l'avenir, notamment les conditions de vie et la santé de ses enfants. Notre souci est bien d'améliorer leur sécurité au quotidien, dans tous les domaines (systèmes anti-intrusion notamment, au sein des groupes scolaires : visiophones, clôtures rehaussées, patrouilleurs scolaires, prévention routière...).

Je l'affirme, aujourd'hui, ce ne sont pas les antennes-relais de téléphonie mobile qui constituent un danger, car toute implantation est validée par l'Agence Nationale des Fréquences, qui contrôle les émissions et l'Agence régionale de santé (voir réponse de l'ANFR ci-dessous). Dernièrement encore, ce sont bien les télé-

phones portables que nous portons sur nous qui posent questions. C'est l'occasion, pour les parents et grands-parents, de s'interroger sur l'opportunité de doter des enfants de plus en plus jeunes de ces dispositifs portables (la moyenne d'âge pour disposer d'un premier smartphone était de treize ans en 2017. Elle s'approche des dix ans en 2019). Et c'est cet accroissement du nombre de téléphones portables mis sur le marché qui nécessite de nouvelles implantations d'antennes-relais, conjointement au développement des services souhaités par le Gouvernement. Alors, si on est contre ces antennes, disgracieuses dans le paysage, il est vrai, ne contribuons pas nous-mêmes à l'extension du parc de téléphonie mobile, notamment en « équipant » nos enfants de plus en plus tôt. De plus, posons-nous les vraies questions quant à l'impact de ces technologies sur leur mode de vie et leur santé (risque d'addiction, effets néfastes de la lumière bleue, attention détournée, en particulier en traversant les rues...). Une formation prévention au sein des écoles serait judicieuse.

Ne nous trompons pas de combat. Heillecourt n'est pas un village isolé, replié sur lui-même. Heillecourt est une composante à part entière d'un territoire, d'une métropole. Sachons travailler en bonne intelligence, dans le même sens, en éloignant tous ces potentiels orages « politiques » néfastes à notre climat local.

Très cordialement,

**Didier Sartelet**

Maire de Heillecourt

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy

Directeur de la publication | Didier Sartelet

Rédaction | Service Communication

Crédits photos | Service Communication, Thomas Kleindienst

Conception graphique | Sur les Toits

Impression | Nancéienne d'Impression

Heillecourt, Notre ville - n° 19 / Novembre 2019

Dépôt légal | n° 1696 - Parution | 2 700 ex.

Contact | Tél. 03 83 55 17 20

contact@mairie-heillecourt.fr

Site | www.heillecourt.fr



### Antennes relais : l'ANFR vous informe

L'Agence Nationale des Fréquences est un établissement public qui veille au respect des valeurs limites réglementaires d'exposition du public. L'autorisation d'émettre est délivrée par l'ANFR aux opérateurs à la condition notamment que les valeurs limites soient respectées.

L'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 précise que pour les établissements scolaires, crèches ou établissements de soins qui sont situés dans un rayon de cent mètres de l'installation, l'exposition du public au champ électromagnétique

émis par l'installation est aussi faible que possible tout en préservant la qualité du service rendu. Pour les établissements particuliers plus lointains, aucune contrainte particulière additionnelle n'est exigée. Pour connaître précisément le niveau d'exposition à votre domicile ou dans un lieu accessible au public, vous devez remplir le formulaire à télécharger gratuitement sur [mesures.anfr.fr](http://mesures.anfr.fr). L'emplacement des sites radioélectriques et les résultats des mesures déjà réalisées sont consultables sur le site :

[www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)

# La ville qui bouge

## > ACTION ÉDUCATIVE

Rentrée 2019-2020

161 élèves en maternelle

316 élèves en élémentaire

510 élèves au collège



### Questions à...

#### Rachel et Irmine

toutes deux AESH à l'école élémentaire Victor Hugo

#### Depuis quand exercez-vous ce métier d'AESH ?

**Rachel :** Ancienne aide-soignante, j'ai débuté dans ce métier en 2015.

**Irmine :** Je suis AESH depuis 2011 après une expérience comme animatrice du périscolaire.

#### Qui accompagnez-vous depuis la rentrée ?

**Rachel :** J'accompagne deux élèves, l'un en CE1 et l'autre en CE2.

**Irmine :** Une élève dans la classe de CM2.

#### Quelle est votre relation avec l'équipe enseignante ?

Notre mission est particulière. Nous accompagnons les élèves en classe dans leurs activités d'apprentissage et faisons le lien vers les spécialistes (orthophoniste, ergothérapeute...). Il s'agit également d'établir un bon relationnel avec les parents.

#### Quelles sont vos joies au quotidien ?

Lorsque les parents nous confient leurs enfants, voir la différence depuis que nous les stimulons. Nous sommes maintenant reconnus comme des partenaires précieux concourant à la scolarisation des élèves handicapés.



### . Les acteurs de l'école

L'ATSEM en maternelle, les intervenants, l'AESH... sont des liens indispensables entre la mairie et les enseignants pour le bon fonctionnement des trois groupes scolaires.

Le vendredi 30 août, journée de pré-rentrée, Dominique Veck, la Directrice Générale des Services, avait en effet convié tout le personnel qui encadre ou accompagne les élèves en maternelle et élémentaire : des ATSEM aux personnes chargées de l'encadrement au restaurant scolaire, à la garderie ou à l'étude surveillée. Une grosse organisation à gérer au quotidien pour la pause méridienne : 250 repas sont servis chaque jour en deux services à la cantine, une personne est chargée de vérifier chaque jour de classe la présence ou l'absence des enfants demi-pensionnaires ; pour

la rotation des bus : les enfants du groupe scolaire Émile Gallé ainsi que la maternelle Victor Hugo s'y rendant en bus. La garderie quant à elle mobilise les agents à son service de 7 h 30 à 8 h 05 et de 16 h 15 à 18 h 30. Sans oublier les agents en charge de l'entretien des locaux qui ont œuvré tout l'été pour procéder avec efficacité au nettoyage complet des locaux des trois groupes scolaires et de la crèche.

**Les AVS, nouvellement nommés AESH** (accompagnants d'élèves en situation de handicap), interviennent auprès d'enfants et d'adolescents en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, accueillis en classe ordinaire et pour lesquels la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a estimé le besoin d'une aide humaine.

### . Le handicap : tous concernés au collège Montaigu

Si beaucoup de changements sont intervenus en faveur de la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés depuis la loi du 11 février 2005, cette dernière ne permet pas à elle seule de changer le regard sur le handicap. Or, changer ce regard est fondamental pour la réussite de la scolarité des élèves et leur insertion sociale et professionnelle. Cette année, le collège Montaigu accueille 28 élèves en situation de handicap, intégrés dans deux classes ULIS, Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire. Le terme de « handicap » regroupe des difficultés très diverses, des troubles de la fonction cognitive ou auditive en passant par les troubles spécifiques du langage et des apprentissages. La particularité de cette inclusion : les élèves suivent leurs principaux cours dans la classe ULIS, mais sont intégrés lors de certains cours dans les autres classes du collège.



Alors que l'école et l'enfant, atteint d'un handicap, sont appelés à toujours mieux vivre ensemble, les 510 élèves seront sensibilisés toute l'année à la différence et à diverses situations de handicap au travers de mises en situation.

Le 23 septembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale des langues des signes, les 144 élèves des 5 classes de 6<sup>e</sup> ont participé à deux ateliers en LSF (Langue des Signes Française). À cette occasion, la Principale Mireille Pennequin a souligné « l'importance d'ouvrir le regard des entendants, de promouvoir la culture sourde et la langue des signes ». Un conte bilingue était animé par Amandine Didelot, conteuse professionnelle, traduit en langue des signes par Jean-Loup Hervé, conteur signeur. Un autre atelier, avec Yann Geoffroy, coordonnateur ULIS

TFA et TSLA (troubles des fonctions auditives et troubles spécifiques du langage et des apprentissages), expliquait aux élèves ce qu'est la langue des signes : « C'est une langue qui est visuo-gestuelle. Cela veut dire qu'elle utilise des gestes et le sens de la vue. » Ensuite, les élèves de 6<sup>e</sup> se sont familiarisés avec le langage des signes pour la politesse, les nombres, les couleurs.

### À noter

En décembre 2017, l'ONU a proclamé que le 23 septembre serait désormais la Journée internationale des langues des signes. Elle sera désormais célébrée chaque année pour sensibiliser à l'importance des langues des signes pour la pleine réalisation des droits fondamentaux des personnes sourdes.

#### L'inclusion à Victor Hugo

Dix enfants sourds ou malentendants, six en maternelle et quatre en élémentaire, suivent une scolarisation avec des temps d'intégration collectifs et individuels.

# La ville qui bouge

## Élections municipales, Ne laissez pas les autres décider pour vous !



### Vérifiez si vous êtes inscrit !

Le fichier centralisé de l'Insee vous permet de vérifier si vous êtes inscrit et dans quelle commune. Munissez-vous de votre identifiant national d'électeur (INE) unique et permanent, connectez-vous au site [service-public.fr](http://service-public.fr) et vérifiez votre inscription.

### Conditions et modalités d'inscription

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales. Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont instruites tout au long de l'année. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

#### Trois possibilités :

En mairie ou par courrier avec les documents suivants : formulaire Cerfa, photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ; ou, pour simplifier vos démarches, sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

**Pensez au vote par procuration :** si vous êtes absent ou ne pouvez pas vous déplacer, complétez un formulaire de vote par procuration à remettre au mandant via le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Agenda



## Concours Maisons, balcons fleuris et jardins communaux

Le jury s'est réuni début septembre pour sélectionner les lauréats du fleurissement 2019 dans chacune des catégories. La remise des prix a eu lieu le 23 octobre dernier.

### Le palmarès

#### Balcons d'habitat collectif

1. M. et M<sup>me</sup> Vaillant
2. M. et M<sup>me</sup> Robillard
3. M<sup>me</sup> Saunier
4. M. et M<sup>me</sup> Lerat
5. M. et M<sup>me</sup> Dalle

3. M. et M<sup>me</sup> Martin
4. M<sup>me</sup> Lambolez
5. M. et M<sup>me</sup> Rauch

#### Fleurissement du Béguinage de l'Étrier

M<sup>me</sup> Lhuillier

#### Balcons et/ou terrasses

1. M<sup>me</sup> Pierron
2. M. et M<sup>me</sup> Petitjean
3. M. et M<sup>me</sup> Klein
4. M. et M<sup>me</sup> Veil
5. M. et M<sup>me</sup> Tissoux

#### Jardins communaux Petits Paquis

1. M. Perrin
2. M. Boehler
3. M. Raigue
4. M. Petitville
5. M. Masson

#### Maisons avec jardin visible du domaine public

1. M. et M<sup>me</sup> Borg et M. et M<sup>me</sup> Franck
2. M. et M<sup>me</sup> Reny

#### Prés Lanoix

1. M. Theobald
2. M. Philippe
3. M. Cerigioni
4. M. Bracard
5. M. Boucherifi

## PORTRAIT

### Rencontre avec Bertrand Rime, Dépan'acteur des Repair Cafés



Né à Paris d'une mère alsacienne et d'un père parisien, Bertrand Rime a passé une partie de sa jeunesse boulevard Pereire dans le 17<sup>e</sup>. Cet homme qui a quitté la capitale à l'âge de 18 ans pour vivre une vie d'aventure à son image a dû se réinventer à maintes occasions. Navigateur, passionné du commandant Cousteau (« J'ai toujours aimé le milieu de la mer »), il suit une formation professionnelle en charpente de marine et voilerie qui le conduit à se déplacer en France et à l'étranger. Artiste visionnaire, Bertrand a toujours eu envie de créer son propre parcours.

À Montpellier, il s'installe comme entrepreneur décorateur pendant dix années pour développer des produits de décoration à base de résines avec des chantiers en France et Italie. Puis, il décide de créer son bureau d'études d'économie de la construction. Son parcours le mène ensuite en Alsace pour conduire des missions dans des bureaux d'études et cabinets d'architectes.

Installé à Heillecourt depuis six ans, il trouve son bonheur à la MJC Lorraine. Artisan décorateur, il s'inscrit aux cours de reliure et s'investit dans les activités développées par la MJC, comme le Repair Café. Bertrand, dépan'acteur du Repair Café de Heillecourt entouré de son équipe, est l'exemple parfait de cette solidarité et convivialité créée il y a cinq ans, et qui s'est développée dans la Métropole du Grand Nancy. « Dans ma vie, j'ai fait mille et une choses, et le Repair Café est le résultat de dizaines d'années d'expériences de vies ». Bertrand a trouvé sa place à Heillecourt dans d'autres réseaux de solidarité, mais il souhaite rester discret.

Son message :

*« Un sourire pour chaque objet réparé. »*

## À savoir

**Réparer ensemble pour donner une seconde chance aux objets que vous pensiez jeter, c'est le principe du Repair Café.** Vous apportez un objet en mauvais état (à l'exception de l'informatique, des consoles de jeux et des téléphones) et vous vous mettez à l'ouvrage avec les bricoleurs bénévoles. Pour tout savoir, rejoignez les réparateurs bénévoles le deuxième mercredi de chaque mois à partir de 19 heures à la Maison du Temps Libre.



## L'écho des associations



### Les Archers sans limite

*Une association qui associe plaisir et défis*

*Cette association créée en 2015 par une équipe soudée a pris l'engagement de regrouper des personnes valides et des personnes en situation de handicap autour d'un sport « partagé », avec du matériel adapté, et a pour objectif d'accompagner les différents adhérents au travers d'entraînements appropriés.*

À ce jour, l'association Les Archers sans limite compte six membres bénévoles et quinze adhérents. Deux personnes en situation de déficience visuelle participent aux séances les mardis, mercredis et vendredis au Cosec à Heillecourt, six personnes en situation de mobilité réduite se retrouvent les jeudis au club handisport à Ludres et six autres à Flavigny chaque lundi. Sylvie Durant et Valérie Dieudonné, respectivement trésorière et secrétaire adjointes, participent activement à l'animation des séances.

Présents lors du Forum des associations à Heillecourt, Dominique Lavis (président) et Pierre Tankosic (trésorier) ont présenté cette discipline sportive aux vertus thérapeutiques, accessible à tout type de public. Ils mettent en avant l'autonomie et la progression de l'individu en loisirs ou en compétition.

Alexandra Mertz, vice-présidente, explique que le tir à l'arc sollicite à la fois la maîtrise de la posture, l'équilibre, l'enchaînement et la régularité dans le déroulement des mouvements, la respiration ainsi que la concentration. Cette pratique permet aussi d'accroître la confiance en soi, d'apprécier la pratique d'un sport lorsqu'on est handicapé, mais aussi de bénéficier de bienfaits pour le corps et pour l'esprit.

Pierre Tankosic nous fait découvrir une partie de l'équipement fabriqué par ses soins, tel que les cibles sur chevalet ou les potences pour les archers non voyants utilisées lors des cours. Une de

ses nombreuses casquettes consiste à réparer et adapter le matériel en fonction du handicap, et à animer les entraînements. En parallèle, il nous explique que certains handicaps nécessitent d'autres systèmes, plus onéreux et difficilement transportables. Six « systèmes », adaptés aux personnes en fauteuil, sont disponibles à Ludres.

Agnès Jeandel, secrétaire, nous fait part des projets de l'association. En lien avec le Centre d'Éducation pour Déficients Visuels de Santifontaine, l'association souhaite poursuivre l'animation des séances de démonstration pour susciter l'envie, promouvoir l'accessibilité du tir à l'arc et créer du lien. Une réflexion est en cours pour organiser prochainement une rencontre qualificative pour les valides. Par ailleurs, l'ambition des Archers est de faire découvrir cette activité aux personnes âgées au travers d'initiations, mais aussi de couvrir différentes manifestations multisports.

Au-delà des championnats, les prochains challenges des Archers sont d'accéder à une infrastructure accessible aux personnes handicapées pour pratiquer des entraînements en intérieur, mais aussi de disposer d'espaces en extérieur pour exercer leur activité lors des beaux jours, d'obtenir davantage de subventions pour améliorer le fonctionnement général, ainsi que de former davantage d'encadrants bénévoles pour accueillir plus de pratiquants.

### Renseignements

<https://lesarchers54180.wixsite.com/lesarcherssanslimite/accueil>  
[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)



### Une borne de recharge pour véhicules électriques et/ou hybrides en accès libre

Les utilisateurs de véhicules électriques et/ou hybrides pourront désormais recharger leur véhicule à Heillecourt. En effet, une borne de recharge pour deux véhicules vient d'être implantée rue Gustave Lemaire sur le parking de la Maison du Temps Libre.

La Métropole propose désormais près de 40 bornes et des places de stationnement exclusivement dédiées aux voitures électriques et hybrides, dans les parkings du territoire.

Vous pourrez y recharger votre véhicule grâce à la carte que vous pouvez vous procurer sur :

[www.izivia.com/carte-interactive](http://www.izivia.com/carte-interactive)

### Conseil municipal

Ces séances sont publiques : chacun est invité à y assister. **Au conseil municipal du 25 juin 2019, ont été votées les délibérations suivantes :**

#### . Travaux - Urbanisme - Circulation

- Désignation d'un nom de rue pour le lotissement « Les Prés Maloutré »
- Conventonnement de travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable avec la SCI Villa Elvina
- Fixation des dates d'ouverture dominicale des commerces

#### . Qualité environnementale Aménagement du territoire

- Convention de partenariat Métropole-EDF-OMh dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Salon intercommunal des économies d'énergie 2019 - convention et participation financière

#### . Sport - Prévention santé - Sécurité

- Contrat local de santé 2019-2023
- Centre de supervision urbain métropolitain
- Convention avec l'Université de Lorraine pour la mise à disposition du terrain de football synthétique

Afin d'informer le public sur la gestion municipale, le compte rendu du conseil municipal est affiché, par extraits, sous huitaine à la porte de la mairie et mis en ligne sur le site internet [www.heillecourt.fr](http://www.heillecourt.fr)

## Des mauvaises ondes planent sur la mairie

La période estivale commence avec une curieuse affaire d'antenne-relais de téléphonie mobile de 40 mètres de hauteur, rue Léon Songeur. Alors que les habitants du quartier de la Vigne des Sables contestent le permis de construire, validé sans information ni concertation, nous interrogeons le Maire, lors du conseil municipal du 25 juin, sur sa manière de traiter ce dossier. Pour justifier l'installation de l'antenne à cet endroit, le Maire et certains adjoints invoquent la fatalité (« on n'y peut rien ») et ironisent alors sur les « mauvaises ondes » de ceux qui osent poser des questions et pointer leur responsabilité. Pourtant, coup de théâtre un mois plus tard : le Maire annonce, par voie de presse, le transfert de l'antenne dans la zone d'activités Est (route de Fléville).

L'été se poursuit avec la révélation d'un loupé dans la transmission, à la Préfecture, des dossiers heillecourtois pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en 2018. On comprend mieux pourquoi Heillecourt, contrairement à la quasi-totalité des communes environnantes, n'apparaît pas dans la liste d'un

arrêté ministériel du mois de mai 2019. Conséquence : les Heillecourtois dont les maisons se fissurent doivent encore patienter pour obtenir la prise en charge financière des travaux à réaliser.

L'été donne un nouveau « coup de chaud » dans les services. Après le responsable des services techniques, c'est celui de la Maison du Temps Libre qui démissionne au bout de 12 mois seulement de présence. Son prédécesseur avait lui-même résisté pendant 2 ans avant de jeter l'éponge. La vague des départs touche maintenant les postes-clés de l'administration municipale, en première ligne face au désordre et à un climat malsain. De cela, personne ne se sent responsable sauf... sans doute ces mauvaises ondes qui planent au dessus de la mairie.

L'été arrive à son terme avec un conseil municipal qui s'annonçait plutôt consensuel... tant que personne ne cherche à lever le voile sur la gestion de certains dossiers. En fin de séance, alors que le règlement intérieur le permet, nous posons une nouvelle question sur l'antenne-relais transférée dans la zone d'activités Est

- rue des Grands Pâquis. Le Maire nous interrompt brutalement pour « faire sa communication » sur le sujet et clôt aussitôt la séance, avant de quitter, furieux, la salle du conseil municipal. Ce n'est que partie remise car nous l'interrogerons prochainement sur les frais, à la charge de la commune, du cabinet d'avocats appelé à la rescousse pour « défendre » sa gestion hasardeuse de ces affaires successives d'antenne-relais.

Cette scène pourrait apparaître comme une simple péripétie de la vie municipale. Elle traduit pourtant une conception très singulière d'un conseil municipal où, depuis bien longtemps, aucun débat contradictoire ni questionnement dérangent ne sont tolérés.

*Précision pour nos lecteurs : cette « tribune libre » d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité n'est pas une « faveur » mais l'application de l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.*

**Les élus Heillecourt un avenir partagé**  
Site internet : [www.un-avenir-partage.fr](http://www.un-avenir-partage.fr)

L'élection présidentielle de 2017 a été l'occasion pour la presse ou les « initiés » du monde politique de parler de « nouveau monde », ce dernier devant entraîner dans son sillage la fin du clivage classique droite-gauche, la mort des anciennes pratiques, la disparition de la critique pour la critique et l'avènement de la critique constructive.

Contrairement au nuage de Tchernobyl, certaines frontières sont hermétiques pour certains conseillers, et notre territoire communal apparaît comme le théâtre, actuel et futur, d'une façon de faire de la « politique » à l'ancienne.

Théâtre. Le mot est approprié tant le jeu d'acteur est rodé. Malheureusement, hors de la scène, côtés cour et jardin, l'acteur ôte ses habits et disparaît... Par bonheur, vous aurez certainement le loisir de croiser nos opposants sur le terrain maintenant que nous entrons dans les six mois qui précèdent l'échéance municipale. Vous ne les avez pas rencontrés durant les cinq ans et demi qui viennent de

s'écouler ? Sans doute dû à la construction de leur innovante stratégie...

S'investir au bénéfice de sa commune, c'est agir au quotidien, proposer, accompagner ou amener des critiques constructives, et non invectiver durant les huit derniers mois du mandat.

Alors, plus que des mots, il faudra analyser les actes.

Un jour on suit un parti politique, le lendemain un autre, le surlendemain retour à la case départ ou une troisième voie ? Nous sommes un peu perdus. Finalement, voilà bien une frontière qui semble s'ajuster en permanence, au gré des intérêts à court terme.

**Débat ? Oh que oui ! Des (coups) bas ? Sans nous !**

Le débat politique suscite parfois de la passion, et c'est heureux. La passion doit néanmoins avoir pour corollaire la raison. Le débat honnête et sincère ne saurait s'accommoder du flot de contrevérités que d'aucuns assènent avec beaucoup d'ardeur par calcul politicien.

Je m'oppose. Tu t'opposes. Il s'oppose. Nous nous opposons... P suivant O dans l'alphabet, vivement la conjugaison du verbe proposer !

L'échelon local étant certainement le plus beau pour faire de la politique, au sens de prendre soin de la cité, nous nous engageons de manière courtoise et respectueuse à vos côtés. Puisse cette éthique se répandre.

Nous souhaitons une campagne respectueuse de chacun des Heillecourtois et dans laquelle l'agressivité n'a pas sa place.

Pour en revenir au quotidien, le programme de la vie communale est à nouveau bien rempli ces prochaines semaines.

Nous aurons plaisir à vous y retrouver.

**Groupe majoritaire Heillecourt, une passion à vivre**



**Une belle audience  
pour l'apéro-lecture Ciné Paris**

Le 27 septembre, le 2<sup>e</sup> apéro-lecture, consacré cette fois à Paris, s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Une cinquantaine de personnes sont venues revivre quelques scènes de films parmi les plus connues avec la Compagnie Incognito.



**La Semaine du sport 7<sup>e</sup> édition**



**La Semaine du goût à la crèche**

Du 7 au 11 octobre, la crèche et le Relais Assistantes Maternelles se sont associés pour proposer aux enfants, parents et assistantes maternelles des ateliers et des échanges divers, en s'interrogeant sur la perception du goût.



**Nettoyons la nature : des gestes  
écocitoyens à la maternelle**

Dans la continuité de son projet sur le recyclage des déchets, les 55 élèves de maternelle de l'école Victor Hugo ont participé le 11 octobre à une action citoyenne avec l'opération nationale « Nettoyons la nature ».



**Les Musicales de l'Embanie**



**Heillecourt se mobilise...**  
pour les Brioches de l'amitié et pour Octobre Rose



# Agenda

## NOVEMBRE



**Du 12 au 22 novembre**

### Doux rêveurs : sculptures de Frantz Straebler

Sculpteur d'argile et de métal, ses œuvres sont des personnages, voire des créatures, aux postures invraisemblables. Drôles, angoissantes, à vous d'en juger !

**Lundi 11 novembre**

### Commémoration de l'armistice de 1918

Cérémonie commémorative  
11 h - Monument aux morts

**Mercredi 13 novembre**

### Repair Café

19 h - MTL

**Dimanche 17 novembre**

### Les voyages de Couac : la mer Spectacle jeune public 4-10 ans

Organisé par l'association scolaire Émile Gallé  
6 € (gratuit pour les moins de 3 ans)  
Contact : tél. 06 80 83 96 14  
association.galle@gmail.com  
14 h 30 - MTL

**Judis 21 novembre 2019, 16 janvier et 5 mars 2020**

### Cafés littéraires 2019-2020

Les cafés littéraires sont ouverts aux amoureux des mots, à ceux qui ont envie de partager leurs impressions sur une lecture. Venez critiquer littéraire le temps d'un après-midi, en toute simplicité ! Venez transmettre votre appréciation, vos sentiments, vos émotions... Amoureux des livres, bibliothécaires et autres lecteurs partagent également leur sélection, vous incitant à de nouvelles découvertes littéraires.

15 h - Café « La Fontaine »

**Dimanche 24 novembre**

### Bourse aux jouets

Dépôt des articles : samedi 23 novembre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vente : dimanche 24 novembre de 9 h à 12 h

MTL - Plus d'infos sur <http://avh.eklablog.com/>

**Mardi 26 novembre**

### Sportifs 2019

### Remise des récompenses

19 h - MTL



**Samedi 30 novembre**

### Théâtre : Mon meilleur copain

Comédie d'Éric Assous, par la Compagnie Mimes et Masques

Bernard et Philippe sont les meilleurs amis du monde. Bernard, marié et infidèle, demande à Philippe de couvrir ses incartades. Début d'un engrenage infernal pour le pauvre Philippe dont le meilleur copain a l'amitié plutôt abusive. La pièce tourne autour des rapports amicaux et conjugaux, et, tout au long de la représentation, la situation ne fait qu'empirer entre les personnages qui se retrouvent dans un engrenage dont on se demande comment il va se dénouer, ce qui rend la pièce d'autant plus captivante. Il s'agit là d'une de ces comédies aussi surprenantes qu'absolument géniales qu'il est bon de voir.

Tarif : 8 € - Déconseillée au jeune public  
20 h 30 - MTL

**Samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre**

### Marché de Noël

De 14 h à 18 h 30 - Salle G. Audinot

## DÉCEMBRE

**Mercredi 4 décembre**

### Loto des enfants

### à l'occasion du

### Téléthon

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants

De 17 h 30 à 19 h - MTL



**Mercredi 11 décembre**

### Repair Café

Spécial réparation de jouets  
19 h - MTL

**Judi 12 décembre**

### Fête de la Saint-Nicolas



Après la tournée de saint Nicolas dans les écoles, à la crèche, à la Résidence du Moulin et chez les commerçants, les animations débuteront à 17 h, place de la

République, avec une collation offerte par

les commerçants. À partir de 18 h 15, les habitants pourront découvrir plusieurs chars lors du défilé, dont celui de Heillecourt « Rêveries de Venise ». Jongleurs, cracheurs de feu, échassiers, fanfare Poulidorkestra et Batucada de l'école de musique accompagneront saint Nicolas et le père Fouettard dans leur déambulation.

18 h 15 : départ du défilé parc d'activités Est  
Rendez-vous à 19 h 45 sur l'esplanade Neuho-fen à la MTL : feu d'artifice, boissons chaudes offertes, possibilité de prendre des photos avec saint Nicolas

**Vendredi 6 décembre**

### Concert de chant choral

avec la Manonchante et le chœur d'hommes

Jean Bouillet

20 h 30 - Église de Heillecourt



**Samedi 21 décembre**

### En attendant Noël :

### « Les Voyages Magiques »

### Spectacle jeune public 4-10 ans

La ville de Heillecourt propose aux enfants des trois groupes scolaires un spectacle « Les Voyages Magiques » suivi d'un goûter et de surprises. Les parents récupéreront leurs enfants à l'issue du spectacle.

Contact : tél. 03 83 55 57 19

animation@mairie-heillecourt.fr

14 h 30 - MTL - Entrée libre

## JANVIER

**Du 7 au 17 janvier 2020**

### Variation : exposition de Thomas Kleindienst

Artiste pluridisciplinaire, Thomas Kleindienst suit tout d'abord une formation professionnelle aux arts du cirque, pour s'orienter ensuite vers la peinture, l'installation vidéo et la réalisation de films d'animation. Entre œuvres fixes et œuvres animées, le travail proposé gravite autour de la technique de l'image par image. Des courts-métrages, des automates et des photographies viendront entourer une galerie de personnages sous cloches sortis d'un autre univers. Tous figés dans une position qui les définit et qui exprime une intention, ces petits êtres en volume se muent progressivement en esprits des bois.

Rencontre avec l'artiste : jeudi 9 janvier

de 14 h à 17 h - MTL

**Dimanche 26 janvier**

### Rencontre conviviale avec les Heillecourtois

De 11 h 30 à 14 h 30 - MTL